



Parcelles affectées à la zone réservée d'intérêt général selon décision de l'assemblée primaire de Miège du 11 décembre 2006.

COMMUNE DE MIEGE

Le Président :
Eric Vocat

Le secrétaire :
Olivier Clavien



Miège, le 15 novembre 2007

Homologué par le Conseil d'Etat
21 NOV. 2007
en séance du

Droit de sceau: Fr. 1.50: -

L'atteste:

Le chancelier d'Etat:

